



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 juin 2015

Date de transmission en Préfecture :

Date de la convocation : 15 juin 2015

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Sont présents :

M. PANCHER, Maire ; M. HAUET, Adjoint au Maire ; Mme JOLY, Adjointe au Maire ; Mme CHAMPION, Adjointe au Maire ; M. LEMOINE, Adjoint au Maire ; M. DUFFOURC, Adjoint au Maire ; Mme EL HAOUTI, Adjointe au Maire ; M. GONZATO, Adjoint au Maire ; Mme BOIDIN, Adjointe au Maire ; M. COLLIN, Conseiller Municipal ; Mme DILLMANN, Conseillère Municipale ; M. FRANZ, Conseiller Municipal ; Mme HIBOUR, Conseillère Municipale ; Mme TANI, Conseillère Municipale ; M. COLLIGNON, Conseiller Municipal ; M. ANDRIAMIHARISOA, Conseiller Municipal ; M. MINETTO, Conseiller Municipal ; Mme CABART, Conseillère Municipale ; Mme JAQUET, Conseillère Municipale ; M. CORRIER, Conseiller Municipal ; Mme TSAGOURIS, Conseillère Municipale ; M. AYNES, Conseiller Municipal ; Mme ANDRE, Conseillère Municipale ; M. SAHIN, Conseiller Municipal ; M. GRAVIER, Conseiller Municipal ; M. LATOUR, Conseiller Municipal

Sont excusés avec pouvoir de vote :

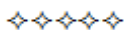
Mme BOUCHOT par pouvoir à Mme CHAMPION, M. DELVERT par pouvoir à M. HAUET, Mme SCHERER par pouvoir à M. MINETTO, Mme GERARDIN par pouvoir à Mme EL HAOUTI, Mme OUDIN par pouvoir à M. FRANZ

Sont absents :

M. BROGGINI, Mme GROSS

Secrétaire de Séance :

Arthur ANDRIAMIHARISOA



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE FOCH -VALIDATION DE L'APS ET DU PLAN DE FINANCEMENT

2015_06_25_23

AA

Dans le cadre de la poursuite de la requalification du centre ville il est prévu de procéder à l'aménagement des abords de l'église Saint Jean (place Foch et avenue du 94é RI).

Le projet a pour but :

- * de déplacer le monument aux morts qui sera repositionné Place de la République,
- * de requalifier les abords de l'église Saint Jean dont la façade sera mise en valeur en fond de perspective du Boulevard de la Rochelle,
- * de créer un grand parvis au droit de l'église bordé par des arbres en prolongement des mails d'arbres existants Boulevard de la Rochelle,
- * de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite à l'église Saint Jean,
- * de supprimer la circulation à l'arrière du café côté Ornain,
- * de requalifier les abords du café avec la création d'une promenade et d'un cheminement en mode doux le long des berges de l'Ornain en liaison avec le futur écoquartier,
- * d'améliorer la lisibilité des espaces dédiés aux piétons et aux automobilistes,
- * de mettre en valeur par la lumière le monument de l'église Saint Jean.

Le projet d'APS joint et établi par le cabinet Atelier Ville et paysage et le bureau d'études EGIS, maîtres d'œuvre de l'opération, détaille le projet d'aménagement dont les grands principes avaient été présentés en séance privée du conseil municipal. La concertation avec les riverains reste à finaliser sur la gestion du stationnement, ce qui pourrait induire quelques aménagements à l'A.P.D.

Le projet comporte une solution de base consistant en des trottoirs et un parvis revêtus en béton désactivé pour un montant de 1 170 000 €HT ainsi qu'une variante consistant à remplacer le béton désactivé par des dalles calcaires. Le montant de cette variante est quant à lui estimé à 1 280 000 €HT .

A noter que ces montants n'intègrent pas le déplacement du monument Place de la République (parvis de la gare multimodale) dont le chiffrage est estimé à 70 000 €HT.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Plan de financement - Phase 5 centre-ville - Place Foch				
CHARGES		PRODUITS		
Travaux de base	1 170 000,00 €	GIP	632 728,98 €	40,00%
Option pierre calcaire	110 000,00 €	CR	395 455,62 €	25,00%
Déplacement monument aux morts	70 000,00 €	EDF	11 582,69 €	0,73%
MO	85 913,60 €			
Imprévus et actualisation	143 591,36 €	Ville	542 055,17 €	34,27%
SPS	2 317,50 €			
Coût HT	1 581 822,46 €	Financement HT	1 581 822,46 €	
TVA 20%	316 364,49 €	FCTVA	299 173,25 €	
		TVA Ville	17 191,25 €	
Coût TTC	1 898 186,95 €	Coût TTC	1 898 186,95 €	

Pour rappel, le plan de financement global de la tranche 5 s'établirait ainsi :

Plan de financement - Phase 5 centre-ville -Place Foch et rue du Cygne				
CHARGES		PRODUITS		
Rue du Cygne	397 000,00 €	GIP	819 406,51 €	40,00%
Place Foch	1 350 000,00 €	CR	512 129,07 €	25,00%
MO	112 560,24 €	EDF	15 000,00 €	0,73%
Imprévus et actualisation	185 956,02 €			
SPS	3 000,00 €	Ville	701 980,69 €	34,27%
Coût HT	2 048 516,26 €	Financement HT	2 048 516,26 €	
TVA 20%	409 703,25 €	FCTVA	387 439,98 €	
		TVA Ville	22 263,27 €	
Coût TTC	2 458 219,52 €	Coût TTC	2 458 219,52 €	

En conséquence, le Conseil Municipal, sur avis conforme des commissions compétentes, à l'unanimité, décide de :

Par 31 voix pour

- valider le déplacement du Monument aux morts place de la République
- valider le projet (APS) d'aménagement des abords de l'église Saint Jean proposé par le groupement EGIS-Ateliers villes et paysages-Atelier lumière assurant la maîtrise d'œuvre de l'opération
- engager la consultation avec
 - * solution de base (avec revêtement béton désactivé sur trottoir et parvis) : 1 170 000 € HT
 - * solution variante (avec revêtement pierre calcaire sur trottoir et parvis) : 1 280 000 € HT

- adopter le plan de financement correspondant
- donner tout pouvoir au Maire pour poursuivre les études et lancer le dossier de consultation des entreprises en vue de la réalisation de ces travaux
- donner tout pouvoir au Maire ou à l'un de ses Adjointes ou Conseillers délégués pour signer tout document à intervenir et mener à bien cette affaire.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE MAIRE,
Le Directeur Général des Services,

Bertrand ACHARD

